



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**> PARCOURS  
D'ORIENTATION  
APRÈS LA CLASSE  
DE TROISIÈME**



# POUR SE REPÉRER

➤ **QUE FAIRE APRÈS LA 3<sup>E</sup> ?**

➤ **S'ORIENTER EN VOIE PROFESSIONNELLE APRÈS LA 3<sup>E</sup> :**

en CAP ou en BAC PRO, sous statut scolaire ou en apprentissage,  
dans un établissement relevant de l'Éducation nationale ou de l'enseignement agricole

➤ **LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE MÉTIERS ET  
LES SPÉCIALITES HORS FAMILLES DE MÉTIERS EN VOIE PROFESSIONNELLE**

➤ **LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE MÉTIERS ET  
LES SPÉCIALITES HORS FAMILLES DE MÉTIERS EN LYCÉE AGRICOLE**

➤ **S'ORIENTER EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**

➤ **ORIENTATION, INSCRIPTION ET AFFECTATION**

## QUE FAIRE APRÈS LA 3<sup>E</sup> ? QUEL BAC CHOISIR ? LE BAC, C'EST QUOI ?

Qu'est-ce que le bac général, le bac technologique, le bac professionnel ?

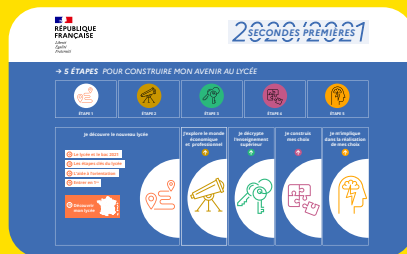


**NB :** l'obtention du CAP permet à l'élève d'intégrer une classe de 1<sup>re</sup> Bac Pro, dans une même famille de métiers.

## POUR ALLER PLUS LOIN : TROIS SITES POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET D'AVENIR

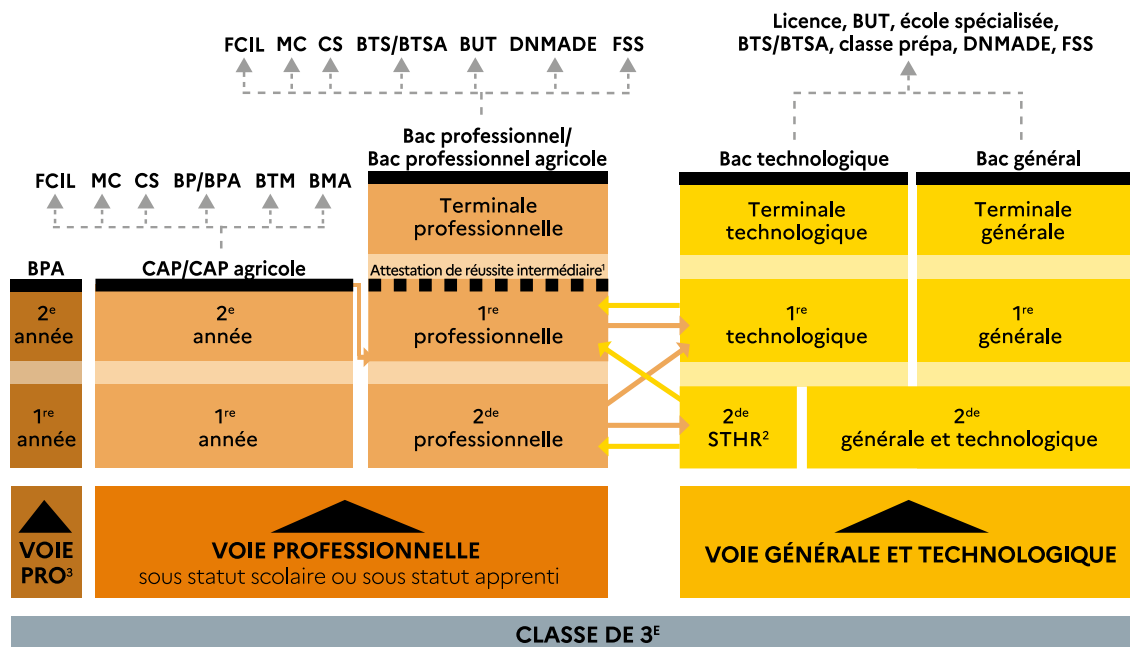
L'Onisep offre trois espaces dédiés pour accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation.

**Objectifs :** donner des informations pour **mieux connaître les voies générale, technologique et professionnelle ;** fournir des repères pour aider chacun à construire son projet.



## Info +

LA RÉFORME DU LYCÉE n'impacte ni les voies d'orientation post 3<sup>E</sup>, ni les procédures, ni le dialogue, ni le calendrier.



© Onisep 2020

## LEXIQUE

- BMA** : brevet des métiers d'art
- BP/BPA** : brevet professionnel/brevet professionnel agricole
- BTM** : brevet technique des métiers
- BTS/BTSA** : brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole
- BUT** : bachelor universitaire de technologie
- CAP/CAP agricole** : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole
- CS** : certificat de spécialisation (agricole)
- DN MADE** : diplôme national des métiers d'art et du design
- FCIL** : formation complémentaire d'initiative locale
- FSS** : formation supérieure de spécialisation
- MC** : mention complémentaire

## Passerelles entre les différentes voies

- À compter de juin 2021 pour les formations du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et 2022 pour les formations relevant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- Les enseignements technologiques du bac STHR se déroulent en classe de seconde.
- Exclusivement sous statut apprenti.w

**BPA** Décliné en 7 secteurs professionnels, le BPA est proposé par la voie de l'apprentissage.

**CAP/CAP AGRICOLE** Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. On peut aussi poursuivre ses études, notamment en bac professionnel. CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève.

**BAC PROFESSIONNEL/BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE** Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA.

**BAC TECHNOLOGIQUE** Huit séries au choix : S2TMD, ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA), voire plus longues (BUT, écoles d'ingénieurs, de commerce, licence...).

**BAC GÉNÉRAL** La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité, et d'enseignements optionnels. Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac + 3, bac + 5 voire plus.

**S'ORIENTER EN VOIE  
PROFESSIONNELLE APRÈS LA 3<sup>E</sup> :**  
EN CAP OU EN BAC PRO,  
SOUS STATUT SCOLAIRE OU  
EN APPRENTISSAGE,  
DANS UN ÉTABLISSEMENT  
RELEVANT DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
OU DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

## ➤ STATUT SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE ?

### POSE-TOI LA QUESTION ! APPRENTISSAGE OU SCOLAIRE ?

Presque toutes les formations peuvent se faire sous statut scolaire ou en apprentissage. Mais comment choisir entre les deux ?

**EN APPRENTISSAGE**, on est salarié : payé, contrat de travail, collègues, c'est un bon moyen de découvrir le monde du travail et de gagner son propre argent. Mais il faut s'adapter à un rythme soutenu.

**EN SCOLAIRE**, on est souvent présent en établissement de formation, ce qui laisse plus de temps pour étudier et préparer les examens.

→ Les diplômes professionnels, comme le CAP / le CAP agricole et le bac pro / le bac pro agricole, peuvent se préparer en apprentissage.

→ L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement

théorique en Centre de Formation pour Apprentis (CFA) ou Unité de Formation par Apprentissage (UFA) et enseignement du métier chez l'employeur, avec lequel l'apprenti a signé son contrat de travail.

Comme tout contrat de travail, il donne lieu à une rémunération : de 410,60€ à 1186,60€/mois, selon l'âge et l'année d'études.



#### Info +

**CONDITIONS** Avoir entre 16 et 30 ans.

**LIEU** Cours en CFA ou en UFA (lycée), en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur.

**DÉMARCHE** Dès janvier/février, rechercher une entreprise d'accueil avec l'aide de l'établissement, du CIO ou des chambres consulaires. Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation.

**DURÉE** 2 ans pour un CAP et 3 ans pour un bac pro.

## ➤ LE CAP : MODALITÉS ESSENTIELLES

### SOUS STATUT SCOLAIRE OU EN APPRENTISSAGE

- ➔ Environ 200 spécialités
- ➔ Prépare à un métier précis
- ➔ 1<sup>er</sup> niveau de qualification pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les domaines et, dans certains secteurs, il faut cibler le bac pro, voire le BTS
- ➔ Poursuite d'études essentiellement en 1<sup>re</sup> bac pro

#### Info +

**CAP EN 1, 2 OU 3 ANS EN FONCTION DU PROFIL ET DU BESOIN DE L'ÉLÈVE,** évalués à partir du positionnement scolaire en début de formation

**TESTS DE POSITIONNEMENT EN FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES,** à l'entrée en CAP

**CO-INTERVENTION ENTRE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET LES DISCIPLINES GÉNÉRALES,** notamment le Français et les Mathématiques

**RÉALISATION DU CHEF-D'ŒUVRE** (œuvre concrète pluridisciplinaire)

**HEURES DE CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION**

## ➤ LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN CAP

### ➔ ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS, AVEC ENTRE AUTRES :

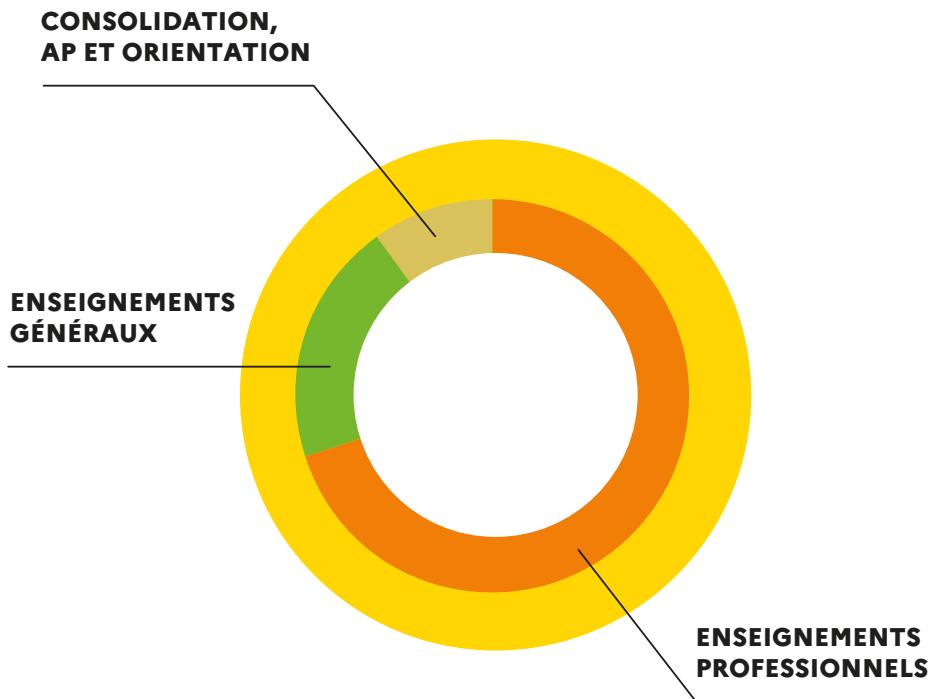
- une co-intervention entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, dont le français, les mathématiques et toutes les disciplines dont le choix est proposé et décidé en conseil pédagogique et conseil d'administration, selon les projets engagés.
- la **réalisation d'un chef-d'œuvre** sur les deux années (œuvre concrète et interdisciplinaire), qui fait l'objet d'un suivi pédagogique évalué pendant son élaboration, ainsi qu'une **épreuve orale** de dix minutes en terminale CAP. Pour consulter des exemples de chefs-d'œuvre, consulter [BRIO](#).

### ➔ ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Français, Histoire-Géographie, Éducation civique et morale, Mathématiques, Physique-Chimie, Langue Vivante 1, Arts, Éducation physique et sportive.

### ➔ PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE (PFMP) :

12 à 14 semaines pour un CAP en 2 ans,  
5 semaines minimum pour un CAP en 1 an.





## ➤ 2<sup>DE</sup>, 1<sup>RE</sup> ET T<sup>LE</sup> BAC PRO : MODALITÉS ESSENTIELLES

### SOUS STATUT SCOLAIRE OU EN APPRENTISSAGE

→ Environ 119 spécialités → Prépare à un champ professionnel → Poursuite d'études essentiellement en BTS

#### Info +

##### TESTS DE POSITIONNEMENT EN FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES, À L'ENTRÉE EN 2<sup>DE</sup> PRO

- En français :  
compréhension orale  
et écrite, compréhension du fonctionnement  
de la langue - 50 minutes
- En mathématiques : géométrie modulaire  
(représenter l'espace, calculer avec des  
grandeurs et exprimer des résultats dans les  
unités adaptées), calcul littéral (mettre un  
problème en équation, en vue de sa résolution,  
résoudre des équations ou inéquations  
du 1<sup>er</sup> degré) - 50 minutes

**ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL EN FAMILLES DE MÉTIERS**  
(uniquement sous statut scolaire), avec choix  
de spécialité à émettre en fin de seconde

**CO-INTERVENTION ENTRE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL ET LES DISCIPLINES GÉNÉRALES,**  
notamment le Français et les Mathématiques

**RÉALISATION DU CHEF-D'ŒUVRE**  
(œuvre concrète pluridisciplinaire) en 1<sup>re</sup> et T<sup>le</sup>

**HEURES DE CONSOLIDATION,  
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET  
ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION,**  
avec le module « insertion professionnelle » ou  
« poursuite d'études » en terminale

## ➤ LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN BAC PRO

### ➔ ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS, AVEC ENTRE AUTRES :

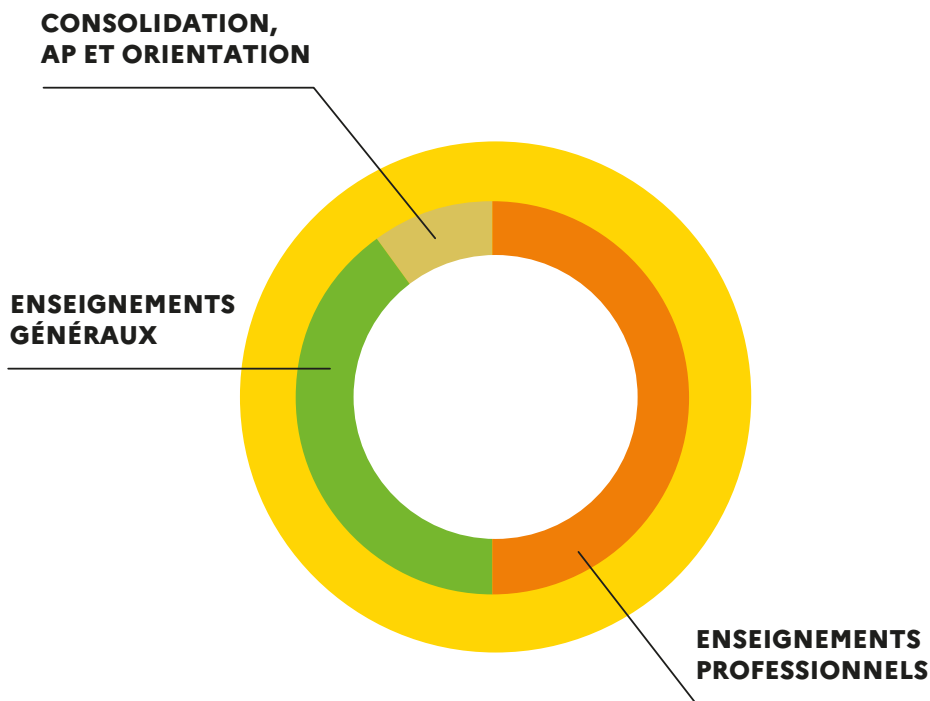
- une co-intervention entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, dont le français, les mathématiques et toutes les disciplines dont le choix est proposé et décidé en conseil pédagogique et conseil d'administration, selon les projets engagés.
- la réalisation d'un chef-d'œuvre sur les deux années (œuvre concrète et interdisciplinaire), qui fait l'objet d'un suivi pédagogique évalué pendant son élaboration, ainsi qu'une épreuve orale de dix minutes en terminale CAP. Pour consulter des exemples de chefs-d'œuvre, consulter [BRIO](#).

### ➔ ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Français, Histoire-Géographie, Éducation civique et morale, Langue vivante 1, Mathématiques, Physique-Chimie ou Langue vivante 2, Arts, Éducation physique et sportive.

### ➔ PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE (PFMP) :

18 à 22 semaines sur les 3 années de formation.



# LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE MÉTIERS ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS EN VOIE PROFESSIONNELLE

## ➤ LES FAMILLES DE MÉTIERS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

### ➔ Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique [option avionique](#)
- Aéronautique [option système](#)
- Aéronautique [option structure](#)
- Aviation générale

### ➔ Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- [Étude et réalisation d'agencement](#)
- [Technicien de fabrication bois et matériaux associés](#)
- [Technicien menuisier agenceur](#)

### ➔ Métiers de l'alimentation

- [Boucher-charcutier-traiteur](#)
- [Boulangier-pâtissier](#)
- [Poissonnier-écailler-traiteur](#)

### ➔ Métiers de la beauté et du bien-être

- [Esthétique cosmétique parfumerie](#)
- [Métiers de la coiffure](#)

### ➔ Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- [Aménagement et finitions du bâtiment](#)
- Interventions sur le patrimoine bâti [option A maçonnerie](#)
- Interventions sur le patrimoine bâti [option B charpente](#)
- Interventions sur le patrimoine bâti [option C couverture](#)
- [Menuiserie aluminium-verre](#)
- [Ouvrages du bâtiment : métallerie](#)
- [Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre](#)
- [Travaux publics](#)

### ➔ Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- [Technicien d'études du bâtiment option A études et économie](#)
- [Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture](#)
- [Technicien géomètre-topographe](#)

### ➔ Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- [Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités](#)
- [Logistique](#)
- [Organisation de transport de marchandises](#)

### ➔ Métiers de l'hôtellerie-restauration

- [Cuisine](#)
- [Commercialisation et services en restauration](#)

### ➔ Métiers des industries graphiques et de la communication

- [Façonnage de produits imprimés, routage](#)
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia [option A productions graphiques](#)
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia [option B productions imprimées](#)

## ➤ LES FAMILLES DE MÉTIERS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE (suite)

### ➔ Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

- Maintenance des matériels [option A matériels agricoles](#)
- Maintenance des matériels [option B matériels de construction et manutention](#)
- Maintenance des matériels [option C matériels d'espaces verts](#)
- Maintenance des véhicules [option A voitures particulières](#)
- Maintenance des véhicules [option B véhicules de transport routier](#)
- Maintenance des véhicules [option C motocycles](#)

### ➔ Métiers de la mer

- [Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/plaisance professionnelle, option voile, ou option yacht](#)
- [Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche](#)
- [Électromécanicien de marine](#)
- [Polyvalent navigant pont/machine](#)

### ➔ Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

- [Maintenance des systèmes de production connectés](#)
- [Pilote de ligne de production](#)
- [Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons](#)
- [Technicien de scierie](#)

### ➔ Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

- [Fonderie](#)
- [Microtechniques](#)
- [Technicien en chaudronnerie industrielle](#)
- [Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions](#)
- [Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages](#)
- [Technicien modeleur](#)
- [Traitements des matériaux](#)

### ➔ Métiers de la relation client

- [Métiers de l'accueil](#)
- Métiers du commerce et de la vente [option A animation et gestion de l'espace commercial](#)
- Métiers du commerce et de la vente [option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale](#)

### ➔ Métiers des transitions numérique et énergétique

- [Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés](#)
- Systèmes numériques [option A sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire](#)
- Systèmes numériques [option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques](#)
- Systèmes numériques [option C réseaux informatiques et systèmes communicants](#)
- [Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques](#)
- [Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques](#)
- [Technicien du froid et du conditionnement d'air](#)

## ➤ LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Accompagnement, soins et services à la personne [option A à domicile](#)
- Accompagnement, soins et services à la personne [option B en structure](#)
- [Animation-Enfance et personnes âgées](#)
- Artisanat et métiers d'art - [facteur d'orgues option : organier](#)
- Artisanat et métiers d'art - [facteur d'orgues option : tuyautier](#)
- Artisanat et métiers d'art option : [communication visuelle pluri-media](#)
- Artisanat et métiers d'art option [marchandisage visuel](#)
- Artisanat et métiers d'art option : [métiers de l'enseigne et de la signalétique](#)
- Artisanat et métiers d'art option : [tapisserie d'ameublement](#)
- Artisanat et métiers d'art option : [verrière scientifique et technique](#)
- [Conducteur transport routier marchandises](#)
- [Construction des carrosseries](#)
- [Cultures marines](#)
- [Étude et définition de produits industriels](#) (*Rénovation en cours pour une mise en place en classe de seconde à la rentrée 2022*)
- [Gestion des pollutions et protection de l'environnement](#)
- [Hygiène, propreté, stérilisation](#)
- [Maintenance nautique](#)
- [Métiers de la mode - vêtements](#)
- Métiers du cuir [option chaussures](#)
- Métiers du cuir [option maroquinerie](#)
- Métiers du cuir [option sellerie garnissage](#)
- Métiers de l'entretien des textiles [option A blanchisserie](#)
- Métiers de l'entretien des textiles [option B pressing](#)
- [Métiers et arts de la pierre](#)
- [Optique lunetterie](#)
- [Perruquier posticheur](#)
- [Photographie](#)
- [Plastiques et composites](#)
- [Réparation des carrosseries](#)
- [Technicien constructeur bois](#)
- [Technicien en appareillage orthopédique](#)
- [Technicien en prothèse dentaire](#)
- [Technicien gaz](#)
- [Techniques d'interventions sur installations nucléaires](#)
- [Transport fluvial](#)

# LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE MÉTIERS ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS EN LYCÉE AGRICOLE

## ➤ LES FAMILLES DE MÉTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

### ➔ MÉTIERS DE L'ALIMENTATION- BIO-INDUSTRIE-LABORATOIRE

- [Bio-industries de transformation](#)
- [Laboratoire contrôle qualité](#)

### ➔ MÉTIERS DU CONSEIL DE VENTE

- [Technicien conseil vente en alimentation](#)
- [Technicien conseil vente en animalerie](#)
- [Technicien conseil vente univers jardinerie](#)

### ➔ MÉTIERS DE LA NATURE JARDIN-PAYSAGE-FORÊT

- [Aménagements paysagers](#)
- [Forêt](#)
- [Gestion des milieux naturels et de la faune](#)

### ➔ MÉTIERS DES PRODUCTIONS

- [Agroéquipement](#)
- [Conduite de productions horticoles \(arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes\)](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise agricole](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise hippique](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole](#)
- [Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin](#)
- [Productions aquacoles](#)

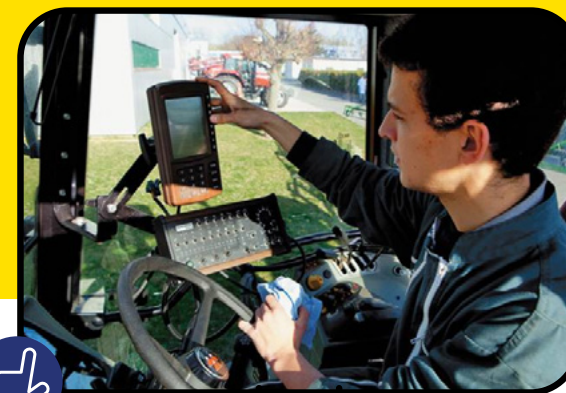
### ➔ LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- [Services aux personnes et aux territoires](#)
- [Technicien en expérimentation animale](#)

### PANORAMA DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enseignement agricole prépare à la diversité des métiers du vivant, de la terre et de la nature. Production, transformation, aménagement ou services, du CAP au diplôme d'ingénieur, les formations sont variées et présentes à tous les niveaux.

© Didier Gauducheau-Onisep  
L'enseignement agricole représente,  
par le nombre d'élèves, d'apprentis,  
d'étudiants et de stagiaires  
en formation continue,  
la 2<sup>e</sup> communauté éducative  
en France.





# S'ORIENTER

## EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

## > LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sauf 2<sup>de</sup> « sciences et technologies de l'hôtellerie »

### ENSEIGNEMENTS COMMUNS volume horaire par semaine ou par an

Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2	5 h 30
Sciences économiques	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix d'orientation Heures de vie de classe	54 h/an

#### Info +

**UN TEST DE POSITIONNEMENT**  
en début d'année pour connaître  
les acquis et les besoins en Français  
(compréhension orale, compréhension  
écrite, et compréhension du  
fonctionnement de la langue) et en  
Mathématiques (organisation et gestion  
de données, nombres et calculs,  
géométrie avec exercices autour de la  
géométrie de raisonnement, calcul littéral  
avec exercices autour des expressions  
algébriques)

**UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**  
en fonction des besoins de l'élève

**UN ACCOMPAGNEMENT** pour construire  
ses projets d'orientation

## ➤ DE 0 À 4 ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S) POSSIBLE(S)

volume horaire par semaine ou par an

### Info +

**POSSIBILITÉ** de choisir, au maximum, 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique).

### LES ENSEIGNEMENTS LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ,

latin et grec, peuvent être choisis en plus.

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
Langue vivante 3	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Art du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h
AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovations technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

## ➤ ET EN FIN DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE...

→ **LA PROCÉDURE RESTE INCHANGÉE :**  
vœux des élèves et de leur famille, propositions du conseil de classe aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres, puis décision d'orientation par le chef d'établissement, avec possibilité d'appel en cas de désaccord.

→ **LA FICHE DIALOGUE**  
ou le [téléservice](#) constitue le support des échanges aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres entre l'établissement, les élèves et leur famille.

→ **LA DÉCISION D'ORIENTATION PORTE DÉSORMAIS SUR :**

- **La voie générale :** le choix des spécialités est du ressort des élèves et de leur famille (4, voire 5 choix si l'une des spécialités n'existe pas dans l'établissement, à émettre au 2<sup>e</sup> trimestre)
- **Une des 8 séries de la voie technologique**
- **Rendez-vous sur [horizons21.fr](http://horizons21.fr)** pour découvrir les choix de spécialités en voie générale et les séries de la voie technologique, et préparer vos choix d'orientation.

→ **LA VOIE PROFESSIONNELLE**  
peut être conseillée mais n'est pas une décision d'orientation. Elle relève des élèves et de leur famille.

→ **LE REDOUBLEMENT** peut être décidé à titre exceptionnel / Le maintien peut être demandé par la famille aux paliers d'orientation.

### POUR EN SAVOIR PLUS ET VOUS AIDER DANS VOTRE CHOIX : POSE-TOI LA QUESTION ! BAC GÉNÉRAL OU BAC TECHNOLOGIQUE ?

Étudier plusieurs années après le bac, c'est ce qui attend les élèves après un bac général ou un bac technologique. Mais entre les deux, comment choisir ?

**Les deux ont des points communs :** ils se font en 3 ans et ont le même nombre d'heures hebdomadaires.

En 1<sup>re</sup> et Terminale, le tronc commun est presque le même.

**Ce qui est différent ?**

Les enseignements de spécialité, la façon d'apprendre et les poursuites d'études.

**Pour choisir entre les deux, la question des centres d'intérêt est primordiale.**



## ➤ HORAIRES EN PREMIÈRE ET TERMINALE DE LA VOIE GÉNÉRALE

### EN PREMIÈRE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	
Art	4 h
Biologie-écologie	4 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h
Langues, littérature et cultures étrangères	4 h
Littérature et LCA	4 h
Mathématiques	4 h
Numérique et sciences informatiques	4 h
Physique-chimie	4 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h
Sciences de l'ingénieur	4 h
Sciences économiques et sociales	4 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h

### EN TERMINALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Philosophie	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ parmi ceux choisis en 1 <sup>re</sup>	
Art	6 h
Biologie-écologie	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6 h
Humanités, littérature et philosophie	6 h
Langues, littérature et cultures étrangères	6 h
Littérature et LCA	6 h
Mathématiques	6 h
Numérique et sciences informatiques	6 h
Physique-chimie	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	6 h
Sciences de l'ingénieur	6 h
Sciences économiques et sociales	6 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ éventuellement 2 enseignements optionnels	3 h

## ➤ HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES

Horaires des enseignements liés aux séries sur la diapositive suivante

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français	3 h en 1 <sup>re</sup>
Philosophie	2 h en T <sup>le</sup>
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Mathématiques	3 h
LV1 et LV2	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
<b>+ 3 spécialités en 1<sup>re</sup> et 2 spécialité en T<sup>le</sup> (voir tableau suivant)</b>	
<i>+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série</i>	

## ➤ SÉRIES TECHNOLOGIQUES

### EN PREMIÈRE

<b>STMG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences de gestion et numérique</li> <li>• Management</li> <li>• Droit et économie</li> </ul>
<b>ST2S</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Physique, chimie pour la santé</li> <li>• Biologie et physiopathologie humaines</li> <li>• Sciences et techniques sanitaires et sociales</li> </ul>
<b>STHR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignement scientifique alimentation-environnement</li> <li>• Sciences et technologies culinaires et des services</li> <li>• Économie-gestion hôtelière</li> </ul>
<b>STI2D</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation technologique</li> <li>• Ingénierie et développement durable</li> <li>• Physique-chimie et mathématiques</li> </ul>
<b>S2TMD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instrument</li> <li>• Danse</li> </ul>
<b>STAV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des ressources et de l'alimentation</li> <li>• Territoires et sociétés</li> <li>• Technologie</li> </ul>
<b>STL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Physique-chimie et mathématiques</li> <li>• Biochimie-biologie</li> <li>• Biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire</li> </ul>
<b>STD2A</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils et langages numériques</li> <li>• Design et métiers d'art</li> </ul>

### EN TERMINALE

<b>STMG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Management, sciences de gestion numérique <b>avec 1 enseignement spécifique parmi</b> : gestion et finance / mercatique (marketing) / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion</li> <li>• Droit et économie</li> </ul>
<b>ST2S</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chimie, biologie et physiopathologie humaines</li> <li>• Sciences et techniques sanitaires et sociales</li> </ul>
<b>STHR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation - environnement</li> <li>• Économie-gestion hôtelière</li> </ul>
<b>STI2D</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ingénierie, innovation et développement durable <b>avec 1 enseignement spécifique parmi</b> : architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information numériques</li> <li>• Physique-chimie et mathématiques</li> </ul>
<b>S2TMD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instrument</li> <li>• Danse</li> </ul>
<b>STAV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des ressources et de l'alimentation</li> <li>• Territoires et technologie</li> </ul>
<b>STL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Physique-chimie et mathématiques</li> <li>• Biochimie-biologie - biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire</li> </ul>
<b>STD2A</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse et méthode en design</li> <li>• Conception et création en design et métiers d'art</li> </ul>

# ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION



## ➤ ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

### ➔ 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

Information sur l'orientation et premier conseil de classe.

### ➔ 2<sup>E</sup> TRIMESTRE

Intentions d'orientation exprimées sur la fiche de dialogue ou par [Téléservice Orientation](#)\* par les élèves et leur famille Avis provisoire d'orientation du conseil de classe sur la fiche dialogue ou par [téléservice](#)\*.

### ➔ MAI

Vœux d'orientation définitifs des élèves et de leur famille sur la fiche dialogue ou par [téléservice](#)\* + dossier d'affectation ou [Téléservice Affectation](#)\* (formation/établissement)

### ➔ JUIN

Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre et décision du chef d'établissement, en l'occurrence : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> pro ou 1<sup>re</sup> année de CAP ou redoublement exceptionnel ; (le maintien en 3<sup>e</sup> peut être demandé par l'élève et sa famille)

- **Si accord** : validation et décision d'orientation définitive
- **Si désaccord** : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisir la commission d'appel

### ➔ DE JUIN À DÉBUT JUILLET

Réception des notifications d'affectation et **surtout inscription** dans l'établissement.

*\*Le [portail Scolarité-services de votre académie](#) permet aux familles de saisir les vœux d'orientation et les vœux d'affectation, de consulter les avis du conseil de classe et la décision du chef d'établissement ainsi que la notification d'affectation.*

## > AFFECTATION

### 2<sup>DE</sup> PROFESSIONNELLE ET 1<sup>RE</sup> ANNÉE DE CAP

#### LE BARÈME ACADÉMIQUE PREND EN COMPTE :

- la classe d'origine
- les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée)
- les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...)

➤ **Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées**

OU BIEN

## > AFFECTATION

### 2<sup>DE</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

#### SUR LE OU LES LYCÉE(S) DE SECTEUR :

- L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée
- Avec des enseignements optionnels rares ou la 2<sup>de</sup> « sciences et technologies de l'hôtellerie » : les zones de desserte des lycées peuvent être élargies. La liste de ces enseignements est arrêtée chaque année par les recteurs d'académie et communiquée aux établissements et aux familles.

## > L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

### CONCERNE UNIQUEMENT L'ENTRÉE EN 2<sup>DE</sup> GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

→ Affectation dans la limite des places disponibles

### CRITÈRES PRIORITAIRES

1. **Une priorité d'affectation pour les élèves en situation de handicap** : les élèves reconnus handicapés peuvent bénéficier d'une priorité lorsqu'ils formulent une demande de dérogation au secteur géographique, ou qu'ils nécessitent une prise en charge médicale particulière à proximité de l'établissement demandé. La famille transmet alors un dossier médical sous l'autorité du médecin scolaire. Une commission médicale d'affectation prioritaire examine ensuite le dossier et statue.
2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement
3. Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social
4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement
5. Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.
6. Les élèves devant suivre un parcours particulier

**Concernant les procédures d'affectation,  
renseignez-vous auprès de votre établissement et du CIO**

**MERCI**  
DE VOTRE ATTENTION